DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
CANTON DU TARAVO ORNANO

Liberté – Egalité – Fraternité

MAIRIE DE COTI-CHIAVARI

(Code postal 20138)

Délibération n°60.2021

LE MAIRE DE COTI-CHIAVARI

SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2021

NOMBRE DE MEMBRES
Afférents au Conseil Municipal : 15
En exercice : 15
Présents : 12
Absents : 3
Qui ont donné pouvoir : 1

Date de la convocation

09/09/2021

Date d'affichage

20/09/2021

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

Publication ou notification le

Le vendredi 17 septembre 2021 à 14 heures 30.

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Félix PERETTI, 1er adjoint.

Présents : Jean Paul ANTONA, Céline BATTESTI POGGI, François-Joseph FOTI, Lucien LACOMBE, René MAILLET, Dominique PELLETIER, Alexandre PERETTI, Félix PERETTI, Julien PERETTI, Hélène POGGI, Pierre POGGI, Catherine SANSONETTI.

Absents : Henri ANTONA, Jacques ETTORI PERETTI, Olivier FRANCESCHI (procuration à Félix PERETTI)

Le quorum est atteint : oui ☒ non ☐

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.21121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Secrétaire(s) de séance : Jean Paul ANTONA

Objet de la délibération : Sortie du SIVOM des écoles de Porticcio

Considérant la création du SIVOM des écoles de PORTICCIO par arrêté préfectoral le 15/01/1993.
Vu la délibération n°46/2021 du 23/06/2021 par la quelle le conseil municipal a exprimé son opposition au recours au mécanisme de fiscalité directe locale pour financer le SIVOM,
Considérant que de ce fait, la commune n'a plus intérêt à adhérer à ce SIVOM,

Le Conseil, ouï Monsieur le Président en son exposé, et après en avoir délibéré, par 13 voix pour, 00 voix contre et 00 abstention,

DECIDE de sortir du SIVOM des écoles de PORTICCIO,

DONNE délégation à l'exécutif pour signer tout acte et document se rapportant à la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré à Coti-Chiavari, les jour, mois et an que dessus et ont signé au Registre, les membres présents.

POUR LE MAIRE,

PAR DÉLÉGATION L'ADJOINT

MAIRIE DE COTI-CHIAVARI CORSE DU SUD